

Annecey - Agglo



Dispensé de timbrage

Annecey CTC

P

PRESSE

DISTRIBUÉS PAR

LA POSTE

DEPOSE LE 05/06/2007

BIMESTRIEL
PS BP 830
74016 ANNECY CEDEX
ISSN 1771-1487
ABONNEMENT 15 euros
N° 103 juin-juillet 2007

**POUR QUE LA GAUCHE SOIT REPRESENTEE
AU SECOND TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES
VOTEZ DES LE 10 JUIN POUR LES CANDIDATES SOCIALISTES**

- 1ère circonscription :

Sylvie GILLET DE THOREY

Suppléant : Bernard BACHASSON

Dernières réunions publiques :

Annecey le Vieux	Salle des Pommaries	le mercredi 6 juin à 20h 30
Meythet	Salle polyvalente	le jeudi 7 juin à 20h 30
Annecey	Salle Yvette Martinet	le vendredi 8 juin à 20h 30

- 2ème circonscription :

Claire DONZEL

Suppléant : Jean BOUTRY

Dernière réunion publique :

Annecey Salle Yvette Martinet le mardi 5 juin à 20 h

Edito :

L'ETAT DE LA GAUCHE ? COMMENT EN SORTIR ?

Aux élections législatives -comme s'il ne s'était rien passé- nous retrouvons 2 ou 3 trotskistes, parfois un altermondialiste, le PC, les Verts, le PS. La même configuration qu'au 1er tour des présidentielles. En Haute-Savoie, les 10 trotskistes, l'altermondialiste et les 5 PC vont faire entre 0,5 et 2 % et les Verts un peu plus, je l'espère pour eux.

Il faut dire la vérité. Tous ces candidats savent qu'ils n'obtiendront que peu de suffrages. La plupart se contenteront du service minimum (affiche et profession de foi). Alors, quel intérêt de se présenter dans ces conditions, tous s'étant largement exprimés le mois précédent aux présidentielles ? **L'intérêt est purement financier. Ce sont des candidatures 'alimentaires'**. Notre système de financement des partis politiques repose sur deux critères : le nombre de parlementaires et le nombre de voix obtenues aux législatives (1,63 € par voix, versés chaque année, à condition de dépasser 1 %). Et toutes ces formations fonctionnent quasi uniquement sur ces crédits publics (autour de 500 000 € pour LO et LCR en 2006 par exemple). Les autres aussi, en grande partie : les cotisations des adhérents et le reversement des élus apportant le reste de leur budget. Ce système est en partie pervers (la presse a fait état du cas de M. Morin, député UDF rallié à Sarkozy, devenu ministre, qui présente femme, fils, cousin, chauffeur et secrétaire ...pour faire du chiffre !) . Il faudra trouver une solution à cette question.

L'essentiel n'est cependant pas là. L'extrême gauche a retrouvé son score habituel, avec quelques transferts entre LO et LCR. Les altermondialistes n'ont pas percé. Verts et PCF sont au plus bas. Le PS a entamé sa refondation autour de Ségolène ROYAL, il faut qu'il aille au bout du processus. Et la gauche est minoritaire dans le pays. Alors que faire ? Il n'y a rien à attendre des appareils d'extrême-gauche, ils sont dans une logique purement contestataire.

Mais pour les autres, tous les autres, n'est-il pas temps de se poser la question d'un grand parti de gauche, attaché à réorienter la mondialisation et à mettre le développement durable au coeur de son projet politique ? Avec peut-être dans un premier temps une grande fédération ?

Les altermondialistes qui veulent peser réellement sur le cours des choses, les communistes qui ont ouvert les yeux à la fois sur la réalité du système totalitaire soviétique et sur la réalité contemporaine, les verts qui veulent durablement faire bouger les choses peuvent (doivent) se retrouver avec les socialistes pour entreprendre cette nécessaire refondation d'une gauche moderne. Une gauche redéfinissant son projet, ses valeurs, ses pratiques, débarrassée de ses tabous idéologiques, apportant des réponses concrètes, crédibles, aux problèmes et aux inquiétudes de notre temps. Peuvent aussi se joindre à cette grande ambition les déçus du ralliement de l'UDF à l'UMP, notamment les croyants qui pensent que la charité individuelle, qui est respectable, ne peut pas remplacer la justice et la solidarité collective.

Les présidentielles ont été l'occasion d'un formidable retour à la vie civique à travers la participation au vote. C'est une occasion à ne pas rater. Nos électeurs l'attendent. C'est LE défi. Si chacun reste arc-bouté sur son organisation en se déchirant au premier tour de chaque élection pour tenter de recoller les morceaux au 2ème, 2012 pourrait bien ressembler à 2007. La dénonciation de la politique de Sarkozy ne suffira pas. Unissons nos forces, ouvrons-nous, créons une dynamique, la clé des prochaines victoires est là, j'en suis convaincu.

ET DANS L'IMMEDIAT, POUR QUE LA GAUCHE SOIT PRESENTE AU SECOND TOUR,
VOTONS POUR LES CANDIDATS (TES) SOCIALISTES.

Jean EXCOFFIER

Conseiller municipal
Conseiller communautaire

Sommaire :

- . p.1: Les candidates
- p.2: L'édito de Jean Excoffier
- p.3: Conseil municipal du 14 mai
- p.4 1ere circonscription
- p.5: 2ème circonscription
- p.6: Conseil d'agglomération du 10 mai
- p.7-8: Chronique de l'aglo

Conseil municipal du 14 mai

Un conseil expédié en 2 h.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2006

Les comptes administratifs retracent les recettes et dépenses réelles de l'année écoulée. Ils permettent de vérifier que les prévisions inscrites dans les budgets primitifs (et les modifications intervenues aux budgets supplémentaires) ont été respectées. En général les recettes et dépenses de fonctionnement sont exécutées à plus de 90 %. Pour les investissements, c'est très différent. Il y a toujours un décalage entre les prévisions et les réalisations et des reports d'une année sur l'autre.

L'exercice comptable de la ville d'Annecy pour 2006 se termine sur un excédent global de 9 623 515 euros. Une somme énorme (les 2/3 des investissements annuels).

"La majorité municipale est endormie sur un tas d'or qu'elle ne peut plus cacher" a déclaré T. Billet au nom du groupe.

"Il y a trois manières d'analyser les chiffres qui viennent d'être communiqués sur l'exercice comptable 2006.

► On peut se féliciter de la bonne santé financière de la ville et se rendormir jusqu'à l'année prochaine en espérant que les Haras nationaux auront la bonne idée de vendre en 2007 pour dépenser une partie du magot sans se creuser la cervelle. C'est ce qu'a développé J.L. Rigaut ce soir en dressant le catalogue de ce qui aurait dû être fait.

► On pourrait demander une baisse des impôts locaux puisqu'ils sont trop élevés pour qu'on les dépense tous et qu'on ne peut même plus rembourser la dette par anticipation car elle n'existe plus ou si peu à faible taux. Ce serait le devoir des élus de l'UMP, grands défenseurs de la baisse des impôts de le faire. Mais le ralliement du maire et de son mentor à Sarkozy étant passé par là, on ne va pas se quereller pour si peu. En 2008, Hérisson saura quoi faire de ce magot : il y aura bien des subventions déguisées à accorder aux petits copains comme au SILA pour la cale sèche de Sévrier, ou des concerts gratuits de Johnny Halliday ou Doc Gynéco !!!

► On peut enfin s'interroger sur le modèle annécien de dépenses publiques. La municipalité ne sait pas dépenser plus de 15 millions d'euros par an : pourquoi en budgétiser plus de 20 millions que l'on reportera l'année suivante ? Il faut se donner les moyens de dépenser mieux et d'utiliser la manne financière de la Ville dans des opérations qui illustrent les ambitions environnementales et sociales que le groupe de gauche revendique pour Annecy avec deux priorités : le logement et la réduction des gaz à effet de serre. Nos moyens nous permettent de mener une **politique active de préemption foncière** pour casser la flambée immobilière et anticiper sur l'arrivée de l'A 41, et de réduire significativement nos émissions de carbone en réalisant dès 2007 la **thermographie aérienne de la ville** pour motiver les propriétaires à isoler maisons et immeubles.

Sinon nous assisterons à la poursuite du vieillissement de cette ville, à son passage sous la barre des 50 000 habitants, et à l'exclusion continue des familles aux revenus modestes et moyens.

Cet argent amassé n'est pas le fruit d'une bonne gestion : il est le révélateur d'un manque d'ambitions et de projets ».

PRINCIPAUX DOSSIERS APPROUVES

- acquisition d'un immeuble 47 bis av de Loverchy
- déconstruction d'un immeuble 8 Chemin de la Tour de la Reine
- vente à la SCIC Habitat Rhône-Alpes d'un terrain à l'angle de l'Av du Rhône et de l'Av du Thiou pour édifier un immeuble de logements sociaux locatifs et de bureaux
- bail à construction avec la SA Mont Blanc pour la réalisation d'un immeuble de 22 logements locatifs sociaux et 990 m2 de shon de locaux d'activités à Galbert
- bail à construction avec OPAC de Haute-savoie pour la construction de 18 logements locatifs sociaux aux 1 et 3 Rue J. Ritz
- attributions de 7 lots (sur 21) pour la rénovation du hall des expositions
- modernisation du système GTC et interphonie des parkings
- 5 dossiers d'aide au financement de travaux sur les parties communes d'immeubles dans la vieille ville au titre de l'opération Ste Claire
- une demande d'inscription de l'ancienne aumônerie du Centre hospitalier au titre des bâtiments historiques (il s'agit de la maison occupée par le Directeur de l'hôpital et qui gardera cette destination)
- attributions de subventions aux MJC dans le cadre du contrat Enfance et Jeunesse et dans le cadre de l'aide aux projets associatifs
- convention entre la ville et l'association "Artootem" pour l'opération "Guingette d'été, p'tit bal perdu" 2007. A ce propos, J. Excoffier a demandé -et obtenu- la modification de l'article 2 de la convention qui prévoyait que l'association était seule responsable de la décision d'annuler le spectacle en cas d'intempéries. Se référant au drame de Strasbourg pour lequel la ville a été condamnée, il a demandé que la ville puisse aussi annuler le spectacle en cas de danger.
- augmentation du temps de travail d'un poste d'agent de distribution des repas et d'entretien des locaux scolaires et création d'1/2 temps d'aide de cuisine.

QUESTIONS DIVERSES

⇒ Le maire a communiqué un courrier de la direction des Haras indiquant un départ définitif fin 2008. Jean Excoffier a informé le conseil d'un versement de 60 000 francs par la ville en 1874 pour la création des haras. S'agissant d'une délocalisation, il conviendrait peut-être d'en demander le remboursement !!!

⇒ Le parking du château devrait ouvrir en septembre.

⇒ Accès handicapés rue L. Armand. J. Excoffier est revenu sur cette question, regrettant la réaction négative du président du Comité de quartier, après cette installation devant la permanence du parti socialiste. Il a demandé une réunion entre les commerçants de la rue et les services municipaux pour adopter une solution satisfaisante pour tous.

SYLVIE GILLET de THOREY (PS)

Une Femme de conviction et d'expérience au contact des réalités sociales et économiques.

Une circonscription que je connais bien

Je suis née en 1953 à Annecy. J'ai vécu toute ma jeunesse, rue Gabriel de Mortillet et eu l'occasion de voir construire 2 grands magasins : Carrefour et les Nouvelles Galeries. Après une scolarité à l'école du Parmelan, j'ai suivi la transformation de la ville toute entière. Adolescente, j'ai suivi un premier cycle au Lycée d'Etat de Jeunes Filles (actuellement collège Raoul Blanchard) puis ai passé un bac économique au Lycée Gabriel Fauré. Mes études supérieures m'ont permis de découvrir Lyon où j'ai étudié le droit (licence de droit public). Mariée avec 4 enfants et un petit-fils, j'ai commencé ma carrière professionnelle comme cadre territorial dans une collectivité en tant que directrice d'un Centre Communal d'Action Sociale et ensuite comme chargée de mission pour l'insertion économique.

Un engagement communal fort

Dès mon arrivée sur Meythet en 1978, j'ai tout de suite participé à l'association de gestion d'une halte-garderie, devenue ensuite municipale. Je me suis engagée auprès d'une association de parents d'élèves et auprès d'une association familiale traitant notamment des problèmes de logements et de consommation.

En 1982, je rejoins le parti socialiste à la section de Meythet.

Elue depuis 1989, je suis devenu Maire en 2001. Je m'attache tout particulièrement à être à l'écoute de la population en la recevant tous les mardis matins.

J'ai œuvré pour que nous puissions, par la création d'un Espace-Emploi au sein du CCAS lier le social à l'économique. Etre à l'écoute des associations, des besoins des entreprises, les accompagner et mettre en relation les demandeurs d'emploi avec le secteur économique : voilà mon engagement.

La gestion d'une commune est une gestion d'équipe. Tous ensemble, avons souhaité répondre au mieux et au moindre coût (sans augmenter les impôts) aux besoins croissants d'une population en mouvement (structures petite-enfance, médiathèque, sécurité, vie quotidienne...). Le Maire et les Adjointes doivent être d'abord au service de chacun. C'est la raison d'être de leur fonction.

Une participation à la communauté d'agglomération d'Annecy

En tant que vice-présidente déléguée à la culture en charge de la lecture publique, des enseignements musicaux et artistiques, j'ai travaillé notamment avec les élus de l'agglomération et les professionnels sur la mise en réseau des structures, d'échanges de savoir-faire, de mutualisation de moyens et de développement de la culture pour tous.

Elue en 2004, Vice-présidente du Conseil régional Rhône-Alpes, déléguée au tourisme et à la montagne

Cette fonction m'a permis de rencontrer nombre d'élus, d'associations, de professionnels et d'habitants des 8 départements de Rhône-Alpes, de travailler avec eux sur l'évolution du tourisme, de proposer des actions sur les problèmes rencontrés (comme pour les saisonniers) et de négocier avec l'Etat sur la mise en place du CPER (Contrat de Projets Etat-Région) ainsi que sur les conventions interrégionales de massif (Alpes, Massif Central, Jura).

J'ai pu ainsi maîtriser les dossiers de la circonscription et connaître les difficultés que vous rencontrez dans votre vie quotidienne.

Cette expérience m'autorise à me présenter, maintenant, pour être votre futur député.

Bernard BACHASSON, suppléant (écologiste)

Un homme d'action au contact du monde rural et des réalités environnementales

Je suis âgé de 59 ans, marié avec deux enfants et trois petits enfants. Enseignant au lycée agricole de Poisy et chargé de cours à l'université Lyon III en écologie appliquée.

Mon expérience de coopération technique en Algérie, de conseiller municipal à Poisy, mon engagement syndical et associatif m'ont donné une expérience accrue dans de nombreux domaines de la vie économique et citoyenne.

Je suis membre du Comité départemental de la chasse et de la faune sauvage de Haute-Savoie. Adhérent des Verts depuis les années 90.

Claire DONZEL et Jean BOUTRY, avec vous pour ouvrir l'avenir

Actuelle première Secrétaire fédérale de Haute-Savoie, Claire DONZEL s'est engagée au PS il y a juste 30ans ! Un engagement issu de son éducation chrétienne, qui l'a guidée dans la lutte contre l'injustice et l'inégalité. Toutes les injustices et toutes les inégalités. Là est son engagement humaniste ouvert vers l'avenir : œuvrer à une société où l'humain l'emporte sur le profit.

Au sein du PS 74, c'est dans la défense des droits des femmes qu'elle se fait reconnaître, en créant et animant pendant 8 ans la commission fédérale « femmes ». Elle assurera aussi le secrétariat fédéral à la formation, instituant les « Entretiens de la fédé », occasions mensuelles pour les militants socialistes de débattre sur des thèmes de fond ou d'actualité.

Elue, parce que libérée de ses obligations professionnelles (professeure d'EPS retraitée), et parce que n'occupant aucun autre mandat, Claire DONZEL se consacrera entièrement à son rôle législatif. Elle portera au sein de l'Assemblée nationale les questions qui se posent aux habitants de sa circonscription : le logement, l'environnement et l'emploi.

Jean BOUTRY, un maire de terrain, apprécié par ses concitoyens.

Economiste de formation, Jean BOUTRY est cadre de collectivité territoriale, métier qu'il exerce à temps partiel pour se consacrer à sa ville, Cran-Gevrier, dont il est maire depuis 2003. Son parcours politique est directement issu de son engagement social et syndical puisqu'il a été responsable associatif, président de MJC, délégué du personnel. Sa présence permanente sur le terrain fait de lui un élu apprécié et respecté.

Priment pour Claire DONZEL et Jean BOUTRY

- l'intérêt général, seul garant de l'équilibre républicain
- la laïcité, nécessaire à la liberté et l'épanouissement de chacun
- l'humanisme, qui tend la main au lieu de stigmatiser

Dès lors, ouvrir l'avenir, c'est à leurs yeux :

Face à une société du toujours plus, le choix d'un développement durable réfléchi et partagé : une politique nouvelle pour l'énergie, les transports, la production industrielle, la recherche et l'innovation, les rapports Nord-Sud... et la préservation de la cluse du lac d'Annecy de l'appétit des spéculateurs immobiliers.

Face à une société de compétition et de division, le choix d'une égalité des chances comme accès à l'égalité réelle : une politique éducative et une politique de la ville axées sur le rattrapage des inégalités initiales.

Face à la tentation de l'individualisme et du repli sur soi, le choix d'une société de la solidarité : une société des droits et des devoirs où aucun n'est assisté mais où chacun reçoit de la collectivité l'aide qu'il peut en attendre et lui renvoie sa juste contribution. Une société où doivent disparaître les discriminations par l'âge, le handicap, le sexe, l'origine ou les choix de vie.

Face à une société éclatée, le choix d'un vivre ensemble et du respect mutuel : rétablir une véritable politique de la ville par l'accès au logement de qualité, la présence d'une police de proximité coopérante, la démocratie participative, facteur de lien social. Une politique de l'immigration et du droit d'asile concertée avec les pays d'émigration et respectueuse des droits humains, fierté de notre République.

Face à la complaisance envers l'argent facile, le choix du travail justement rémunéré et du travail pour tous : augmenter le pouvoir d'achat, renforcer le droit du travail et la concertation entre partenaires sociaux ; réformer la fiscalité des entreprises au bénéfice du travail et de la consommation ; encourager concrètement les PME innovantes, l'artisanat, l'agriculture de qualité, le tourisme durable ; corrélérer la contribution fiscale et sociale des entreprises à leur politique de l'emploi.

Face aux privilèges, le choix d'un ordre juste : des services publics maintenus et performants, l'égalité des citoyens devant l'accès à l'éducation, à la culture, à la santé, à l'emploi, à la justice ... mettre fin à une fiscalité sélective en faveur des plus aisés.

Face à une société du contrôle, le choix de préserver les libertés individuelles et collectives : limiter les liens entre le pouvoir et les forces de l'argent et la détention de capitaux de presse par les capitaines d'industrie.

Face au risque d'une démocratie confisquée par la concentration des pouvoirs, le choix d'un Etat impartial et transparent : instaurer une VI^{ème} république avec la suppression du 49-3 à l'Assemblée nationale, du droit de veto du Sénat et par l'instauration du référendum d'initiative populaire ; promouvoir la proportionnelle, prolonger la parité, élargir la décentralisation ...

Face à la tentation du protectionnisme, une France ouverte sur le monde, moteur de l'Europe et d'une mondialisation maîtrisée : réforme de l'OMC, du FMI, de la banque mondiale ; taxe de type Tobin sur les investissements spéculatifs.

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 MAI

Un conseil vite expédié (1 h).

Les comptes administratifs 2006 ont été adoptés sans intervention.

Les différents disponibles sont :

- Budget principal 1 789 450 €
- Eau 2 342 350 €
- Ordures ménagères 1 624 424 €
- Transports 2 373 390 €
- et pour les pépinières d'entreprises 48 268 €

Le conseil a été informé que la Chambre régionale des comptes a inscrit à son programme 2007, l'examen de la gestion de la C2A pour les années 2001 à 2006.

Enfin le conseil a approuvé à l'unanimité moins une

abstention annécienne (Mme Savignac, UMP) le lancement de la procédure pour la réalisation du Centre de congrès en choisissant la délégation de service public de type concession de travaux et de service public. Le délégataire assurera la conception, la réalisation et l'exploitation du centre.

Une seule question diverse : En réponse à J. Cordeboeuf, élue socialiste de Cran-Gevrier, le président a rappelé que le Centre d'accueil de jour était de la responsabilité de l'Etat et du Conseil général et que le dossier du Centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA) était en cours de montage sur un terrain mis à disposition par la ville d'Annecy.

RESTRUCTURATION DU THEATRE DE BONLIEU : NOUVELLE POMME DE DISCORDE UMP-UDF ?

Bonlieu Scène Nationale (BSN) :

→ **Historique** : Les Maisons de la Culture remontent à A. Malraux, qui a lancé ainsi un réseau culturel sur tout le territoire national. A Annecy, sous l'impulsion de Charles Bosson puis d'André Fumex fut créé le Centre d'Action Culturelle, devenu BSN et installé dans ses locaux actuels en 1981

→ **Présentation** : trois salles de spectacle de 980, 300 et 60 places, des espaces d'expositions et des espaces techniques. 210 000 entrées par an, une des quatre plus importantes scènes nationales de France, reconnue et soutenue par l'état, la région et le département. Fréquenté à 66 % par des habitants de l'agglomération.

Les abonnés proviennent pour

44 % d'Annecy (38 % de population de l'agglomération), 27,2 % d'Annecy-le-Vieux (14,3 % pop), de Seynod (9,3 % pour 13,8 % pop), de Cran-Gevrier (5,8 % pour 12,8 % pop), de Poisy (4,7 % pour 5 % pop), Meythet (1,9 % pour 5,7 % pop), Epagny (1,7 % pour 2,4 % pop), Metz-Tessy (1,2 % pour 1,8 % pop), Pringy (1,2 % pour 2 % pop), Chavanod (1% pour 1,5 % pop), Argonay (0,9 % pour 1,7 % pop), Quintal (0,8 % pour 0,8 % pop) et Montagny

les Lanches (0,3 % pour 0,3 % pop).

Après 25 ans de fonctionnement, une restructuration s'avère nécessaire pour maintenir l'équipement à niveau. Un cabinet spécialisé (Morisseau) a rendu son travail avec trois orientations de restructuration allant de 9 à 14, 6 millions d'euros H.T., sachant qu'ensemble Etat, région et département apporteront 40 % de la dépense.

La procédure : le cabinet Morisseau a rendu son étude fin mars 2005. Le bureau de l'agglomération, en janvier et juin 2006, a arrêté la dépense prévisible dans la fourchette basse, soit 9 635 000 € et lancé un appel d'offres pour choisir un conducteur d'opération. Pour diverses raisons, cette procédure n'a pas abouti.

Au début 2007, au bureau de l'agglomération, la question a été posée : « *La ville d'Annecy a-t-elle bien rempli ses obligations vis-à-vis de cet équipement ou devrait-elle participer, à nouveau, pour une part, à cet investissement ?* »

Le président de l'agglomération, ex-maire d'Annecy, en bureau du 30 mars, a présenté son point de vue :

- 1) Une telle orientation serait contraire au pacte financier arrêté lors de la création de la C2A (les investissements sont à la charge de l'agglomération)

2) Il s'agit bien d'une restructuration, d'une nouvelle définition de la réponse qu'un tel équipement doit donner à la population

3) La ville d'Annecy n'avait décidé aucune restructuration avant de transférer cet équipement

4) La ville a parfaitement rempli ses obligations.

L'équipement d'origine a été financé à 68 % par la ville et 30 % l'état. La ville a consacré 1,5 million d'euros (valeur 2007) pour l'entretien et la mise à niveau permanente en 20 ans. En ce qui concerne le financement du fonctionnement, en 2006, l'état a apporté 36,32 % des subventions, la ville d'Annecy 43,93 %, le département 7,85 %, la région 6,68 % et la C2A 5,20 % soit 191 500 euros. Conformément au pacte financier, la collectivité qui a transféré un équipement continue à envoyer chaque année à la C2A le montant du fonctionnement de la dernière année de fonctionnement communal (année 2000 pour BSN)

En conclusion le président a proposé de remettre à

plat le dossier et de prendre la décision finale après le choix du programmiste en fin d'année. La consultation se ferait sur les bases suivantes :

→ proposition n° 2 du cabinet Morisseau : restructuration du bâtiment avec la construction, attenante au bâtiment actuel, d'une salle de travail pour les artistes

→ avec deux options :

1) sans la salle de travail pour les artistes, si le coût est trop important

2) avec des loges installées dans une petite partie de la salle Verdun

Le dossier reviendra ensuite devant la C2A en novembre ou décembre 2007 pour la décision définitive.

En réunion de bureau de la C2A du 13 avril, la question est revenue en débat et a été suivie d'un vote, sur la base des propositions ci-dessus.

Pour 16 - Abstentions 3 : MM Accoyer et Hazard (Annecy-le-Vieux) et Bruyère (Poisy) tous trois UMP - 1 contre non pris en compte (absence de procuration) M. Viale (Metz-Tessy)

La suite au conseil d'agglomération en fin d'année.

BONJOUR LA SOLIDARITE !



Le siège de la fédération socialiste, comme tous les commerces et sièges d'associations de la Rue L. Armand à Annecy, était inaccessible aux handicapés. Pour les locaux municipaux, ainsi que pour la poste et une agence bancaire la ville a autorisé l'implantation de grandes rampes en béton. La fédération a demandé à la ville l'autorisation d'installer sur la partie publique du mail piéton un dispositif (1 m d'emprise au sol) permettant l'accès du siège aux personnes en fauteuil roulant. La ville a accepté sous certaines conditions (que le démontage soit possible...). Le dispositif a été installé.

Que croyez-vous qu'il arriva ?

La fédération fut félicitée pour son initiative ? Pas du tout. Le président du Comité de quartier, valide lui, a fait venir un conseiller municipal pour tenter de le convaincre d'interdire le dispositif !!! Bonjour la solidarité !!!

VELONECY MENACE ?



Ce système de location de vélos, mis en place par la C2A, ne serait pas du goût de quelques commerçants. Il se murmure que JL Rigaut, président de la Commission Transport, serait prêt à abandonner le système pour cet été.

Faut-il préciser que les socialistes se battent pour le maintien

de ce service ?

Mairie d'ANNECY COTE PUB

Au printemps, dans les magazines nationaux, revient un article promotionnel sur Annecy, son lac, sa vieille ville, le coût du logement ... Pluralisme oblige, il arrive même que le chef de file de l'opposition soit interrogé. En général, l'entretien dure 1 h et le magazine en reprend 1 ligne !!!

Innovation cette année, tous les conseillers municipaux reçoivent, envoyé par le maire, un exemplaire de ces publications. Nous avons déjà reçu *Le Figaro Magazine 'spécial Annecy'* (supplément du samedi avec un encart Annecy pour les départements 73 et 74) et le luxueux *'Maisons*

